

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier**Informations sur le concours**

Publié le :	29-04-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	07-07-2025
A propos du poste :	

Poste de technicien biomédical

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL METZ-THIONVILLE
Ville :	57000 Metz
Site Web :	https://www.chr-metz-thionville.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	31-05-2025
Conditions de candidature :	
Peuvent faire acte de candidature :	

- Les titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007, correspondant à la spécialité techniques biomédicales.

Les candidats doivent également :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouir de leurs droits civiques ;
- n'être atteints d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions de technicien supérieur hospitalier ;
- se trouver en position régulière au regard des obligations du service national.

Le cas échéant, les mentions portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire ne doivent pas être incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Pièces à fournir :

- 1 - Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi
 - 2 - Les titres de formation, certifications et équivalences ou une copie conforme à ces documents
 - 3 - Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne
 - 4 - Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national
 - 5 - Eventuellement, un état signalétique des services publics* accompagné de la fiche du poste occupé
- * Uniquement pour les agents extérieurs au CHR METZ-THIONVILLE
- 6 - Deux enveloppes aux nom et adresse du candidat, dont l'une affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception en vigueur

Les pièces 1 – 2 devront être fournies en 5 exemplaires

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL METZ-THIONVILLE
Hôpital de Mercy
Direction des Ressources Humaines
Département Recrutement Carrière Paie

1, allée du Château

CS 45001 – 57085 METZ cedex 03